

Date de la convocation : 07/03/2016
Nombre de Conseillers : 19
Présents : 14/15
Votants : 17/18

Présents : Mmes DEWAILLY, GUIMARD, MONCOUCUT, NICOLAS, RAIMON, ROUET.
MM. GIGON, GUIRBAL, LIMET (absent de la délibération n°8 à la délibération n°15 inclus),
MORISSE, PERLADE, PIPELIER, RAMOS, RICHARD, STRECK.

Absents ayant donné Pouvoirs : M. BRIAND Laurent à M. PERLADE Jean-James, Mme LAROCHE
Josiane à M. GIGON Jacques, Mme LUSSIEZ à M. Jean-Claude MORISSE.

Absents : M. CEYROLLE Jacques

Secrétaire de séance : M. RAMOS Patrick

L'an deux mille seize, le quinze mars à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de SALLES SUR MER, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude MORISSE, Maire.

Délibération n°1 Modification des statuts du SDEER pour ajouter des compétences à caractère optionnel relative à l'infrastructure de recharge de véhicules électrique

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne un avis favorable au projet de modification des statuts du SDEER de la Charente-Maritime, tel qu'il a été voté par son Comité Syndical le 10 avril 2015.

Délibération adoptée à l'unanimité avec 18 voix pour.

Délibération n°2 Adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire du Centre de Gestion

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de charger le Centre de Gestion de négocier un contrat groupe ouvert à adhésion facultative auprès d'une entreprise d'assurance agréée, et se réserve la faculté d'y adhérer. Cette démarche peut être entreprise par plusieurs collectivités locales intéressées. Ces conventions devront couvrir tout ou partie des risques suivants :

- Agents affiliés à la CNRACL : Décès, Accident du travail – Maladie professionnelle, Maladie ordinaire, Longue maladie / Longue durée, Maternité-Paternité-Adoption.
- Agents non affiliés à la CNRCAL : Accident du travail – Maladie professionnelle, Maladie grave, Maternité-Paternité-Adoption, Maladie ordinaire.

Pour chacune de ces catégories d'agents, les assureurs consultés devront pouvoir proposer à la Commune une ou plusieurs formules. Ces conventions devront également avoir les caractéristiques suivantes :

- Durée du contrat : 4 ans, à effet au 1^{er} janvier 2017
- Régime du contrat : capitalisation

Délibération adoptée à l'unanimité avec 18 voix pour.

Délibération n°3 Indemnités du Maire et des Adjoint

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, avec effet au 01/01/2016, de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions du Maire et des Adjoint comme suit, en précisant que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Communal :

- Maire – Jean-Claude MORISSE : 36.5 % de l'indice 1015 (soit pour 2016 1387.53€ brut)
- 1^{er} Adjoint – Jean-Luc PIPELIER : 16.5% de l'indice 1015 (soit pour 2016 627.24€ brut)
- 2^{ème} Adjoint – Josette RAIMON : 16.5% de l'indice 1015 (soit pour 2016 627.24€ brut)
- 3^{ème} Adjoint – Michel STRECK : 16.5% de l'indice 1015 (soit pour 2016 627.24€ brut)

Délibération adoptée avec 2 abstentions et 16 voix pour.

Délibération n°4 Remboursement de frais aux élus municipaux

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, de rembourser, par heure utilisée, sur présentation de justificatifs et dans la limite du montant horaire du SMIC, les frais de garde d'enfants ou de personnes dépendantes, engagés par des conseillers municipaux ne bénéficiant pas d'indemnités de fonction lorsqu'ils se rendent ou participent aux réunions de leur conseil, de commissions ou d'organismes où ils représentent la Commune.

Délibération adoptée à l'unanimité avec 18 voix pour.

Délibération n°5 Tarifs repas Fête de la Rosière 2016 et Remboursement robes des Dauphines de la Fête de la Rosière 2016

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- fixe les repas de la manifestation de la Fête de la Rosière 2016 à : Repas Adulte : 17 € et Repas Enfant (jusqu'à 12 ans) : 6 €.
- décide de rembourser les demoiselles d'honneur de leur achat de robe, sur présentation de justificatifs et dans la limite de 100€ par personne.
- autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Délibération adoptée à l'unanimité avec 18 voix pour.

Délibération n°6 Marché de Noël 2016 – Demande de subvention au Conseil Départemental au titre de l'aide à la diffusion

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de solliciter le Conseil Départemental de la Charente Maritime à hauteur de 50%, soit 600€ au titre de l'aide à la diffusion pour une prestation de concert d'un montant de 1200€ et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Délibération adoptée à l'unanimité avec 18 voix pour.

Délibération n°7 Schéma Directeur des Eaux Pluviales et Plan de Financement

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de :

- **APPROUVER** le plan de financement défini pour l'opération :

Financement	Taux	Montant en € HT
Agence de l'eau	50 %	17 310 €
CD 17	30 %	10 386 €
<i>s/total subventions</i>	<i>80%</i>	<i>27 696 €</i>
Commune de Salles s/Mer	20%	6 924 €
TOTAL	100 %	34 620 €

- **SOLLICITER** l'attribution de subvention de l'Agence de l'Eau selon le plan de financement ci-dessus,
- **S'ENGAGER** à prévoir au budget les sommes restant à la charge de la Commune,
- **DONNER POUVOIR** à Monsieur le Maire pour prendre toutes les dispositions nécessaires concernant l'octroi de subventions.

Délibération adoptée avec 3 abstentions et 15 voix pour.

Délibération n°8 Compte Administratif 2015 du Budget Communal et des Budgets Annexes

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Luc Pipelier, délibérant sur les Comptes Administratifs Communal et Annexes de l'exercice 2015, dressé par Monsieur Jean-Claude MORISSE, Maire, reconnaît la sincérité des restes à réaliser, le Maire ayant quitté la salle, et arrêté les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous,

COMMUNE :

Section de Fonctionnement :

Recettes :	1 341 370.70 €
Dépenses :	- 1 093 153.81 €
Résultat excédentaire de l'exercice :	248 216.89 €
Excédent reporté :	161 338.48 €

Excédent de clôture :	409 555.37 €
Section d'Investissement :	
Recettes :	236 316.42 €
Dépenses :	- 309 151.06 €
Résultat déficitaire de l'exercice :	- 72 834.64 €
Résultat reporté :	11 050.05 €
Déficit de clôture :	- 61 784.59 €

CAMPING :

Section de Fonctionnement

Recettes :	27 757.76 €
Dépenses :	- 15 618.75 €
Résultat excédentaire de l'exercice :	12 139.01 €
Excédent reporté :	8 397.66 €
Excédent de clôture :	20 536.67 €

Section d'Investissement :

Recettes :	0.00 €
Dépenses :	- 3 615.55 €
Résultat déficitaire de l'exercice :	- 3 615.55 €
Résultat reporté :	4 936.06 €
Excédent de clôture :	1 320.51 €

EPICERIE :

Section de Fonctionnement

Recettes :	4 697.00€
Dépenses :	- 440.55 €
Résultat excédentaire de l'exercice :	4 256.45 €
Excédent reporté :	5 373.81 €
Excédent de clôture :	9 630.26 €

Section d'Investissement :

Recettes :	2 935.16 €
Dépenses :	- 3 215.45 €
Résultat déficitaire de l'exercice :	- 280.29 €
Résultat reporté :	- 2 935.16 €
Déficit de clôture :	- 3 215.45 €

Délibération adoptée à l'unanimité avec 15 voix pour.

Délibération n°9 Compte de Gestion 2015 du Budget Communal et des Budgets Annexes

Tableau de synthèse des comptes de gestion du Budget Communal et des Budgets Annexes :

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2014	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EN 2015	RESULTAT DE L'EXERCICE 2015	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2015
COMPTE DE GESTION COMMUNE				
Investissement	11 050.05		-72 834.64	- 61 784.59
Fonctionnement	280 288.43	- 118 949.95	248 216.89	409 555.37
TOTAL	291 338.48	- 118 949.95	175 382.25	347 770.78
COMPTE DE GESTION ANNEXE CAMPING				
Investissement	4 936.06		- 3 615.55	1 320.51
Fonctionnement	8 397.66	0,00	12 139.01	20 536.67
TOTAL	13 333.72	0,00	8 523.46	21 857.18
COMPTE DE GESTION ANNEXE EPICERIE				
Investissement	- 2 935.16	0,00	- 280.29	- 3 215.45
Fonctionnement	8 308.97	- 2 935.16	4 256.45	9 630.26
TOTAL	5 373.81	- 2 935.16	3 976.16	6 414.81

Délibération adoptée à l'unanimité avec 17 voix pour.

Délibération n°10 Affectation du résultat 2015 du Budget Communal et des Budgets Annexes

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve l'affectation telle que proposée.

BUDGET COMMUNE

Excédent de Fonctionnement : 409 555.37 €
Déficit d'Investissement : - 61 784.59 €
Excédent des restes à réaliser 10 850.00 €

Après étude des besoins budgétaires, il est proposé l'affectation du résultat excédentaire de Fonctionnement comme suit :

Section de Fonctionnement : 358 620.78 €
Section d'Investissement : 50 934.59 €

Et de reprendre le déficit d'Investissement de 61 784.59 € en Investissement.

BUDGET CAMPING

Excédent de Fonctionnement : 20 536.67 €
Excédent d'Investissement : 1 320.51 €
Déficit des restes à réaliser - 10 901.00 €

Après étude des besoins budgétaires, il est proposé l'affectation du résultat excédentaire de Fonctionnement comme suit :

Section de Fonctionnement : 10 956.18 €
Section d'Investissement : 9 580.49 €

Et de reprendre l'excédent d'Investissement de 1 320.51 € en Investissement.

BUDGET EPICERIE

Excédent de Fonctionnement : 9 630.26 €
Déficit d'Investissement : -3 215.45 €

Après étude des besoins budgétaires, il est proposé l'affectation du résultat excédentaire de Fonctionnement comme suit :

Section de Fonctionnement : 6 414.81 €
Section d'Investissement : 3 215.45 €

Et de reprendre le déficit d'Investissement de 3 215.45 € en Investissement.

Délibération adoptée à l'unanimité avec 17 voix pour.

Délibération n° 11 Taux d'imposition 2016

Le Conseil Municipal adopte pour l'année 2016 les taux d'imposition suivants :

- Taxe d'habitation	11,72 %
- Taxe foncière (bâti)	19,58 %
- Taxe foncière (non bâti)	67,24 %

Le produit attendu pour l'année 2016 s'élève donc à : 779 150 €

Taxes	Bases 2016	Taux 2015 (rappel)	Taux 2016	Produit 2016
Taxe d'Habitation	3 150 000.00 €	11,72%	11,72%	369 180 €
Taxe foncière (bâti)	1 850 000.00 €	19,58%	19,58%	362 230 €
Taxe foncière (non bâtie)	71 000.00 €	67,24%	67,24%	47 740 €
Total				779 150 €

Délibération adoptée à l'unanimité avec 17 voix pour.

Délibération n°12 Budget Primitif 2016 de la Commune et des Budgets Annexes

Le Maire propose au Conseil Municipal les projets de Budget Primitif qui s'équilibrent de la façon suivante :

BUDGET PRIMITIF COMMUNE 2016

- **Section de Fonctionnement : 1 613 580.78 €**
Section de fonctionnement dépenses

Chapitre	Désignation	Montants
011	Charges à caractère général	395 050.00 €
012	Charges de personnel	800 000.00 €
65	Autres charges de gestion courante	54 000.00 €
66	Charges financières	31 000.00 €
67	Charges exceptionnelles	1 500.00 €
68	Dotations aux amortissements	14 474.63 €
023	Virement à la section d'investissement	317 556.15 €
Total		1 613 580.78 €

Section de fonctionnement recettes

Chapitre	Désignation	Montants
002	Excédent de fonctionnement reporté	358 620.78 €
70	Produits des services	95 700.00 €
73	Impôts et taxes	866 200.00 €
74	Dotations	221 550.00 €
75	Autres produits de gestion courante	60 000.00 €
76	Produits financiers	10.00 €
77	Produits exceptionnels	6 500.00 €
13	Atténuation de charges	5 000.00 €
Total		1 613 580.78 €

Section d'Investissement : 1 299 305.62 €

Section d'Investissement dépenses

Programme Chapitre	Désignation	Montants
NI - 001	Déficit d'exécution	61 784.59 €
NI - 13	Opérations non individualisées	17 579.00 €
NI - 164	Emprunts	98 000.00 €
NI - 041 (21)	SDEER	37 459.66 €
104 - 21	Mairie	500 750.00 €
115 - 21 et 23	Autres bâtiments communaux	10 000.00 €
118 - 23	Ecole Maternelle	29 000.00 €
122 - 23	Travaux église	2 500.00 €
127 - 21	Columbarium - cimetière	1 700.00 €
129 - 21 et 23	Les Bouillonnes	25 000.00 €
38 - 23	Voirie	265 532.37 €
39 - 23	La Frénée	250 000.00 €
Total		1 299 305.62 €

Section d'Investissement recettes

Programme Chapitre	Désignation	Montants
NI - 041 (13 et 16)	Non individualisé	37 459.66 €
NI - 040 (280)	Non individualisé	14 474.63 €
104 - 16, 21 et 23	Mairie	309 784.59 €
118 - 13	Ecole Maternelle	4 800.00 €
129 - 13	Les Bouillonnes	19 700.00 €
38 - 13 et 16	Voirie	238 596.00 €
39 - 16	La Frénée	150 000.00 €
10222	FCTVA	30 000.00 €
10223	TLE/TA	126 000.00 €
021	Virement section Fonctionnement	317 556.15 €
1068	Affectation résultat Fonctionnement 2014	50 934.59 €
Total		1 299 305.62 €

BUDGET PRIMITIF CAMPING 2016

- **Section de Fonctionnement : 35 956.18 €**

Chapitre	Désignation	Montants
Dépenses		
011	Charges à caractère général	13 900.00 €
012	Charges de personnel	16 350.00 €
65	Autres charges de gestion courante	100.00 €

66	Charges financières	100.00 €
023	Virement section Fonctionnement	5 506.18 €
Total		35 956.18 €
Recettes		
70	Produits des services	25 000.00 €
002	Excédent de fonctionnement reporté	10 956.18 €
Total		35 956.18 €

- **Section d'Investissement : 16 407.18 €**

Chapitre	Désignation	Montants
Dépenses		
21	Constructions	16 407.18 €
Total		16 407.18 €
Recettes		
001	Excédent reporté	1 320.51 €
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	9 580.49 €
021	Virement section Fonctionnement	5 506.18 €
Total		16 407.18 €

BUDGET PRIMITIF LOCAL EPICERIE 2016

- **Section de Fonctionnement : 10 914.81 €**

Chapitre	Désignation	Montants
Dépenses		
011	Charges à caractère général	7 273.43 €
023	Virement à la section d'investissement	3 327.16 €
66	Charges financières	314.22 €
Total		10 914.81 €
Recettes		
002	Excédent de fonctionnement reporté	6 414.81 €
75	Autres produits de gestion courante	4 500,00 €
Total		10 914.81 €

- **Section d'Investissement : 6 542.61 €**

Chapitre	Désignation	Montants
Dépenses		
164	Emprunt	3 327.16 €
001	Déficit d'investissement reporté	3 215.45 €
Total		6 542.61 €
Recettes		
021	Virement de la section de fonctionnement	3 327.16 €
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	3 215.45 €
Total		6 542.61 €

Délibération adoptée à l'unanimité avec 17 voix pour.

Délibération n°13 Subventions et participations aux organismes et aux associations

Organismes / Associations	Montants
<u>Aide sociale - 657363</u>	
C.C.A.S.	5 150.00 €
<u>Associations – 6574</u>	
Association Jeunes Sapeurs Pompiers	200.00 €
Collège André Malraux piscine collège	672.76 €
Collège André Malraux Voyages	615.00 €
Don du Sang	200.00 €
Foyer Rural de Salles-sur-Mer	600.00 €
Grain de Sel	200.00 €
Prévention routière : Formation	100.00 €
Appi momes	800.00 €

Angoul'loisirs	300.00 €
Les Peintres dans la rue	300.00 €
Réserve de subvention	353.24 €
Total	9 650 €

Délibération adoptée avec 1 non-participation de Mme MONCOUCUT et 16 voix pour.

Délibération n°14 Demande de garantie d'emprunts par la Société Atlantic Aménagement

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, refuse d'accorder une garantie aux prêts PLA-I de l'opération des 6 logements de La Frénée pour un montant de 185 503€ sollicitée par la Société Atlantic Aménagement.

Délibération adoptée à l'unanimité avec 17 voix pour.

Délibération n°15 Demande de subvention au Conseil Départemental au titre des amendes de police 2016

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Décide de solliciter le Conseil Départemental 17 au titre des amendes de police pour financer ces travaux en 2016 – subvention de 40% du montant total HT des travaux soit une subvention de 9 480€.
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.
- Il est précisé que le montant des travaux sera inscrit au Budget Primitif 2016 de la Commune.

Délibération adoptée à l'unanimité avec 17 voix pour.

Délibération n°16 Modalités d'octroi de cadeaux au personnel communal pour départ à la retraite

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à scrutin secret, décide de valider le principe d'un cadeau offert aux agents titulaires partant à la retraite dans la limite de 150 € et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier. Il est précisé que les crédits seront inscrits au Budget à l'article 6232.

Délibération adoptée avec 7 voix contre et 11 voix pour.